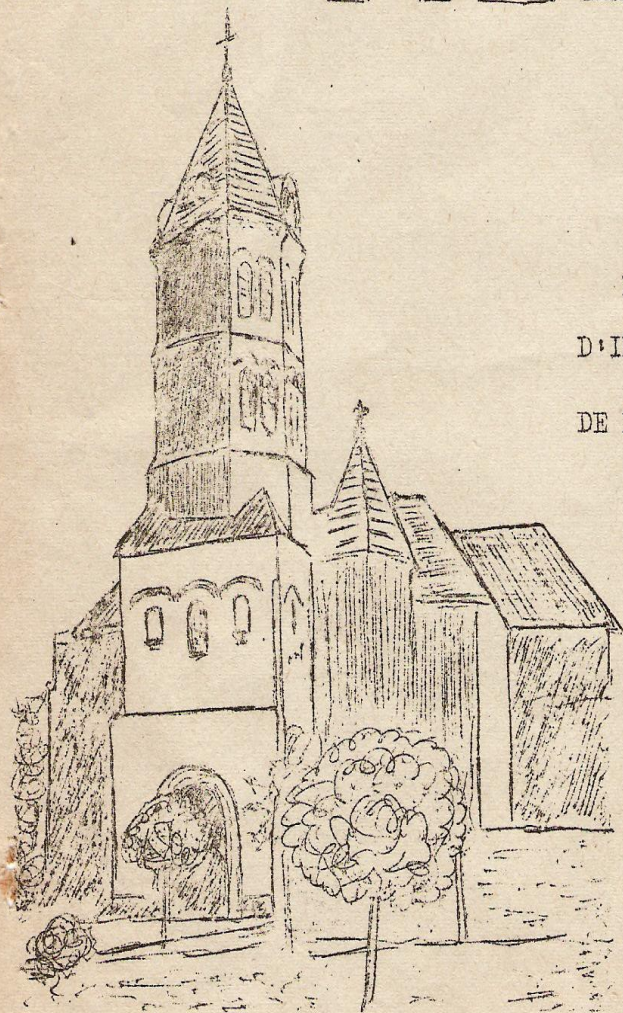


NOTRE



VILLAGE



BULLETIN MUNICIPAL
D'INFORMATIONS ET DE LIAISON
DE LA COMMUNE DE MONCHY-LAGACHE.

N° 7

DECEMBRE

1969

Editorial de "Notre Village"

-O-O-O-O-O-

Par l'intermédiaire de ce bulletin, la Municipalité de Monchy souhaite à tous les habitants de "notre village" une bonne et heureuse année. Que 1970 apporte aux jeunes l'espoir en l'avenir dans un monde en pleine évolution!

Que tous les foyers de Monchy aient leur part de joie.

Que les Anciens ressentent dans les jours paisibles de leur retraite la gratitude et l'affection de tout le village.

Quelques anciens nous ont reproché amicalement de parler souvent des jeunes, des projets d'avenir et de ne pas montrer leurs problèmes et leurs soucis à eux. Cependant les contacts amicaux, au cours du déjeuner des Anciens et des petites cérémonies de "Noces d'Or" du 11 novembre ont sensibilisé ceux qui y ont participé. Ils ont compris les difficultés matérielles de certains et les épreuves morales que l'âge et la santé apportent.

Rappelons ceux qui ont eu la joie de fêter leurs cinquante ans de mariage.

Mr et Mme Moïse LEVERT mariés le 6 janvier 1919

Mr et Mme Georges HERY mariés le 13 septembre 1919

Mr et Mme Louis CHASSAGNOUX mariés le 11 octobre 1919

Mr et Mme PREVOT-CAUET mariés le 23 août 1919

Formons le vœu que les plus isolés en particulier ceux qui sont à l'hôpital ou à l'hospice reçoivent de nombreuses visites d'amitié ou des témoignages de sollicitude affectueuse.

Tous sauront certainement apprécier les colis de Noël et les attributions en nature prévues comme chaque hiver.

Avec ces vœux pour 1970, envisageons les projets pour cette nouvelle année et voyons comment le Conseil Municipal a évoqué en ses dernières réunions les problèmes qui nous concernent tous.

Les constructions :

Si on se reporte au bulletin de juillet, il faut convenir que l'on devrait toujours mettre au conditionnel les promesses des sociétés immobilières. Les logements qui devaient être achevés pour le 15 août ne sont occupés que depuis ces derniers jours et les autres sont retardés de plusieurs mois.

Le lotissement de "La Terrière" se concrétise peu à peu. Six candidats ont acquis leur terrain, d'autres ont contacté la mairie pour se renseigner ou pour s'inscrire pour de futures constructions de la "Maison Familiale".

Mais d'autres solutions apparaissent maintenant telles les maisons mi-préfabriquées, mi-traditionnelles. Sans apport financier initial très important, en confiant toutes les formalités à une société de construction bien placée au point de vue prêts et crédits, certaines entreprises réalisent des logements solidement construits avec fondations, mais ayant une armature préfabriquée.

Sans engagement et sans exclusivité, nous pouvons donner en mairie tous renseignements sur certains types de maisons construites par des sociétés de la région. On peut éventuellement visiter des logements terminés dont la construction est exécutée en quelques mois.

Le terrain des sports:

La Municipalité a eu la satisfaction de voir se réaliser son projet de plateau d'éducation physique-tennis dans les délais prévus et avec une parfaite exécution des travaux.

Le terrain a déjà été utilisé par les scolaires en éducation physique. Le succès du tennis a comblé nos espérances. En plus des 30 cartes de membres fondateurs souscrites par la Sté MIRABELLA, 18 cartes familiales de fondateurs ont été prises, ainsi qu'une quinzaine de cartes de membres actifs. Dès le printemps, nous espérons que l'engouement pour le tennis se confirmera chez les Jeunes. Des leçons sont de nouveau prévues et la construction d'un mur d'entraînement est envisagée.

Sur le terrain des sports, les aménagements annexes: jeu de boules, portique et barres fixes, main courante autour du terrain de football, chemin d'accès goudronné seront terminés à la belle saison.

Travaux d'aménagement:

Pour l'automne, la clôture du cimetière a été terminée et une haie de thuyas a été plantée. Une clôture en treillage est prévue derrière les thuyas ainsi que le goudronnage du parking.

Une signalisation efficace est envisagée dans le virage du carrefour de la route de Lanchy afin d'éviter les accidents aux automobilistes qui sont tentés d'aller tout droit.

Terrain d'aviation d'Estrées:

Une nouvelle fois, à l'occasion des projets ambitieux de l'aérodrome de Péronne, on parle d'expropriation de terres de culture pour créer une zone de sécurité le long de la grande piste dans l'éventualité d'un aménagement d'un aérodrome de relai et de décollage. Le Conseil Municipal a protesté contre l'absence totale d'un plan cohérent et les changements constants de destination des parcelles marginales au terrain: O.T.A.N. - Aviation civile, I.N.R.A. - puis de nouveau aviation civile, qui n'ont jamais tenu compte de l'espoir légitime des expropriés de rentrer dans leurs droits.

En outre, le Conseil a adressé un souhait au Président de l'aéro-club de Péronne afin que les droits de la commune soient préservés dans le cas où une certaine importance serait donnée à l'implantation d'une base aérienne et à l'extension des bâtiments. Les hangars de l'aérodrome dit de "Péronne-Mons en Chaussée" se trouvent en effet sur le terroir de Monchy ainsi que les deux tiers des pistes.

Projets envisagés à plus ou moins longue échéance:

1°/--- Aménagement des bordures de trottoirs dans le centre du village si subventions et crédits sont accordés.

2°/--- Aménagement de la salle des fêtes pour permettre de prévoir des manifestations et des bals sans gêne de place. On pense à une entrée vitrée avec vestiaire et bar, et à l'agrandissement sur un côté pour installation de tables.

3°/--- Création d'un étang communal au milieu des marais entre Monchy et Tertry sous la ligne haute tension. Près d'un hectare pourrait être creusé et mis en eau puisqu'il y est interdit d'y planter des peupliers. De nombreuses expériences démontrent que le rapport d'un étang est excellent.

Tous ces projets sont réalisables suivant les circonstances et les fonds disponibles. Pour le moment, c'est encore une période financièrement

difficile. Pourtant dans quelques années, si la rentabilité de la vente des peupliers se confirme, la commune disposera de ressources appréciables et les futures municipalités bénéficieront de la prévoyance des précédentes. A ce sujet, il convient de rendre hommage au travail des employés communaux qui, cette année, ont nettoyé, élagué les jeunes plantations et qui préparent les derniers hectares à planter cette année et l'an prochain. Plus de 40 hectares auront été ainsi transformés en peupleraie.

4°/--- Autre. projet. envisagé : Apprendre à nager aux enfants des écoles.

La Municipalité avec la participation de la coopérative scolaire et des familles (1 à 2 F. par séance) pourrait organiser pendant quelques mois des leçons de natation à la piscine d'Aubigny aux Kaisnes. Celles-ci comprendraient le voyage en car, une après-midi par semaine, l'entrée à la piscine et la leçon donnée par un moniteur. Un essai pourrait être réalisé avec les enfants des classes des cours de C.E. et C.M. et nous profitons de la distribution de ce bulletin pour demander l'avis des parents ayant des enfants dans ces cours. Un bulletin réponse sera remis à chaque famille par l'intermédiaire des enfants.

Si une majorité est intéressée, le Conseil Municipal étudiera les modalités d'application. Nous souhaitons que les familles prennent conscience de la nécessité de la natation comme moyen de sauvegarde et comme sport complet.

5°/--- Adhésion de la commune au Syndicat intercommunal d'Electricité :

Cette adhésion nous a été pratiquement "imposée". Ce syndicat prendra en charge les aménagements électriques de structure et d'extension du réseau. Il obtiendra des subventions pour couvrir les frais de plus en plus élevés (voir lignes et transformateurs de Monchy). Une taxe de 0,02 F. au kw sera instituée.

EPHEMERIDE 1969

1° Etat-civil: (2° semestre 1969)

Naissances: BARE Dany -25 aout- Ham

DODRE Patrice -17 octobre - Ham

MAZIER Catherine -14 novembre - Cambrai.

Mariages: DUPONT Jacky-GRANDIN Micheline - 9 aout.

CHARLIER Louis-CARON Annette -23 aout.

LAMOTTE Jean-Claude-JAKUBOWSKI Pierrette-30 aout.

LUCE Bernard-BOCHART Jeannette -13 septembre.

WAGNIES Jacques-DODRE Ginette -15 novembre.

CHARLOT André-CHARLET Michèle -6 décembre.

LANDRY Patrick-BOURBIER Sonia -20 décembre.

Décès: néant.

2° Concours des villages fleuris: classement.

1° catégorie: 1° CARON Robert
2° PLANQUE Edouard
3° GILLE Paul
4° CAPRON Roland
5° JEZEWSKI Valentin

2° catégorie: 1° GAUX Andréa
2° COMBONT Pierre
3° JOUY Edmond
4° MANGOT Emile
5° GAUSSUIN Jean.

4° catégorie
ex-quo
FOURNIER Robert
HENRY Jean-Louis

3° Fêtes commémorées:

25° anniversaire de la Libération: au village et petite cérémonie au monument des Résistants de la route de Poeuilly.

11 novembre: Déjeuner des Anciens

21 décembre: Arbre de Noël.

EPHEMERIDE 1970

Fêtes et bals:

21 février: Bal des Aides familiales rurales

7 mars: Bal masqué de la Clique

Jour de Pâques: Bal de la Musique avec Françoise REIX

Du 1° au 3° mai: fête de l'Aéro-Club de Péronne sur le camp d'aviation avec courses cyclistes passant par Monchy.

10 mai: Bal des Anciens combattants et Prisonniers.

17 mai: Bal des Pompiers.

14 juillet: Course cycliste Séniors.

--o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o--

Les SOCIETES

Association des Aides Familiales Rurales:

L'association continue de fonctionner dans de bonnes conditions et notre aide commence à étendre son champ d'action sur quelques villages environnants.

Devant le succès remporté par notre bal du 22 novembre, nous envisageons de faire de nouveau appel à la même formation "Les Socrates" pour un nouveau bal le 21 février.

La Fanfare Ste Cécile:

L'activité a été assez réduite durant ce 2° semestre. Le concert donné à la fête de Monchy a été une réussite et son enregistrement a été écouté avec plaisir lors du repas des Vieux.

Avec la Clique dirigée avec tant de dévouement par Mr LEULIER, les services ont été assurés le 14 juillet et le 11 novembre.

Il va falloir penser à la relève si l'on veut que Monchy conserve sa fanfare. Dans les sociétés voisines beaucoup d'élèves ont été recrutés. Pourquoi n'en serait-il pas de même ici ?

Que ceux qui désirent apprendre la musique pensent à se faire inscrire dès maintenant.

Les Pompiers:

Nous remercions les habitants de Monchy, de Quivières et d'Ugny pour le bon accueil qu'ils ont réservé aux pompiers distribuant leur calendrier.

Notre effectif est presque complet, mais il manque des cadres. Paul LOBRY et Guy DODRE doivent effectuer un stage d'instruction de deux jours à Amiens pour être nommés caporaux.

Un banquet est prévu fin janvier en accord avec la Musique.

Anciens Combattants et Prisonniers:

Les A.C.P.G. de 1939-45 célèbreront le 10 mai prochain le 25^o anniversaire de l'Armistice de 1945 ainsi que l'anniversaire de leur libération et de leur retour au foyer.

A cette occasion, après une journée de camaraderie, ils comptent organiser un grand bal de soir. Ils y convient la jeunesse à partager leur joie.

Que cette jeunesse songe que nous avons passé 5 ans en Allemagne à faire....???....Elle a la joie actuellement de passer ses jeunes années à des occupations plus agréables. La guerre a toujours été le pire des maux.

Trêve aux regrets périmés, que nos vœux de bonheur et de prospérité soient partagés par les familles de tous les A.C.

MONCHY-ATHLETIC-CLUB: Section Football:

Le début de championnat fut difficile pour l'équipe I^o, mais après cinq matches perdus, nous sommes heureux d'enregistrer trois nuls et deux victoires. Ceci nous replace dans le milieu du tableau de ce championnat de troisième division. L'indisponibilité, l'absence et le départ de nos meilleurs éléments ne nous permet plus d'espérer une montée en deuxième division cette année.

Nos équipes "B" et "Cadets" nous ont donné des satisfactions au cours des matches "Aller". Ceci nous laisse entrevoir une bonne place en fin de saison.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

Communiqué des P & T aux hameaux.

Les usagers du service postal de Flez, Douvieux, Méreaucourt, Montécourt sont desservis par une voiture partant de Péronne.

Ils sont donc à nouveau invités à faire figurer les noms des hameaux dans leurs adressés.

Exemple: Monsieur X

FLEZ
MONCHY-LAGACHE
80 PERONNE.

Ceci afin d'éviter un transit inutile par le bureau de poste de Monchy-Lagache et un retard du courrier mal dirigé faute d'adresse précise.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

Acte de générosité

Monsieur MELLAS a remis à l'occasion de Noël une somme de 20 F. et à l'occasion du Nouvel An une somme de 100 F. qui ont été utilisées à l'achat de denrées pour le Colis de Nouvel An des Vieux.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

Les Sociétés locales (suite)

-o-o-o-o-o-o-o-

Association Familiale des Aides Rurales:

À la suite de l'accident dont a été victime Mlle Paulette CADET la dévouée aide familiale de l'Association, l'intérim a été assuré à la satisfaction de tous. Nous souhaitons à Mlle CADET de se rétablir complètement pour reprendre son service à l'automne prochain.

Mais, par ailleurs, l'Association vient de subir encore une épreuve morale avec le départ de son sympathique secrétaire-trésorier, Monsieur COLLETTE.

Notre aimable postier a quitté Monchy pour une promotion à Hornoy (Somme) et son départ ne laisse pas seulement des regrets à l'Association Familiale où sa compétence et son dévouement étaient très appréciés, mais dans toute la commune où, venant du Nord, il s'était parfaitement intégré avec sa famille à la vie de notre village.

Madame COMMONT-LEFEMRE Christiane a bien voulu assurer la lourde tâche de succéder à Mr COLLETTE comme secrétaire-trésorière. Mr VALLETTE a accepté d'être nouveau membre du Comité où d'ailleurs toutes les bonnes volontés seront accueillies bien volontiers.

Une petite réunion à la mairie de Monchy avant le départ de Mr et Mme COLLETTE, due à l'initiative de l'Association des Aides Rurales a permis de leur prouver la sympathie de tous, mais comme l'a souligné Mr GRU, les regrets de tous étaient d'autant plus vifs qu'avec le départ de Mr COLLETTE, c'est aussi le départ du dernier Receveur des Postes que nous aurons sans doute à Monchy.

Malgré l'extension actuelle du village, il est en effet probable (après un intérim plus ou moins long) que le futur postier le sera à mi-temps seulement l'après-midi, étant facteur distributeur le matin. Ainsi va l'évolution qui n'est jamais favorable à nos villages.....

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

Association Familiale pour la Ruche Infantile:

La Ruche infantile fonctionne actuellement de façon très satisfaisante, soulageant de nombreuses mamans du souci de garder et d'occuper leurs jeunes enfants pendant les vacances.

Que soient remerciées les personnes dévouées du Comité et les monitrices Mlles GOURLIN et VERBRUGGE.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

MONCHY-LAGACHE: 6 Septembre 1970. Une date à retenir.....

Ce jour-là, une petite fête honorée de la présence de Mr le Sous-Prefet et du délégué de la Jeunesse et des Sports sera organisée pour inaugurer l'achèvement des diverses installations du terrain des Sports:

Tournois de football : Séniors et Minimes

Epreuves de tennis

Jeux de boules

Toutes les sociétés locales et tous les habitants y sont cordialement conviés.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

Pour terminer ce bulletin, voici une chronique d'histoire locale pour célébrer un poète picard qui avait de nombreuses attaches à Monchy où l'on retrouve encore son nom. Il s'agit d'Hector CRINON "laboureur, poète et sculpteur", né à Vraignes et mort en septembre 1870.

Des sociétés folkloriques et littéraires célébreront à Vraignes en septembre le 100^e anniversaire de sa mort et remplaceront le buste en bronze qui lui avait été érigé et qui fut enlevé par les Allemands pendant la dernière guerre. Une plaque sera apposée sur sa maison natale.

Voici deux de ses satires en picard:

1^o sur l'orgueil

Quand in n'éro sus l'dous qu'ain méchant' loque,
In pantalon eq tout ch'bas se déferloque,
Din sin misère in tache ed s'erquinqui,
N'sro ti q'par s'barbe i'feu l'fouaire ermerqui:
Autant qu'nous sont, l'orgueil qui nous talonne
Nous crévro l'pieu, s'a n'éto pas si bonne!

2^o sur le remords

Tout comme in ver au fond d'in toufion d'pomme
L'ermords est là qui ronge el cair ed l'homme,
Sro-t-i signeur, évêque, impreur ou ro,
S'il a l'malheur d'enn'pau chuire ech' q'min dro.
Vous in riez, ech'teur eq'vous ét'jonne!
Plus tard, patienche! Eq'vous tête all' grisonne,
Et vous voirez aux cantours ed la mort
Combien q'chés dur à digérer du remords!